



Le 9 septembre 2024

Aux propriétaires du secteur Lac Écho/Quatorze Iles

Objet: **Réunion d'information importante - Myriophylle à épis**

Bonjour à tous,

Vous avez probablement entendu parler que notre lac est touché par la présence de myriophylle à épis, une plante exotique envahissante dont la prolifération a été observée il y a deux ans par l'Association des résidents du Lac Écho/Quatorze Iles (l'ARLEQ).

Sans être toxique, cette plante peut, si elle n'est pas contrôlée, proliférer en surface et, de par sa densité, nuire (voire même empêcher) la baignade, la navigation et autres activités récréatives. Il va sans dire que si cela devait se produire, la valeur de nos propriétés en serait affectée.

Nous ne sommes pas les seuls avec ce problème. Au Québec, environ 200 lacs sont envahis par le myriophylle. Une trentaine d'entre eux ont des projets de bâchage avec des toiles de jute ou synthétiques pour freiner la prolifération. Sur une vingtaine de lacs, les plantes sont aussi arrachées manuellement.

Solutions envisagées

L'ARLEQ a considéré les deux mesures de contrôle présentement utilisées au Québec et ailleurs au Canada et aux États-Unis. La première est l'arrachage et le bâchage des plantes et la deuxième est l'épandage d'herbicides. Notre choix s'est arrêté sur l'arrachage et le bâchage des plantes pour des raisons qui vous seront expliquées à la réunion dont il est question ci-dessous.

Travaux en cours

L'ARLEQ travaille depuis 2022 à répertorier et tenter de contrôler le myriophylle. Pour ce faire, une firme d'experts-conseils (Fyto Inc.) a été retenue et des travaux ont été entrepris durant les étés 2023 et 2024. Ces travaux consistaient à arracher manuellement des plants isolés et à bacher les herbiers denses. Des suivis de travaux ont été effectués à l'automne 2023 et durant l'été 2024, lesquels ont permis de constater les progrès obtenus mais aussi la progression de l'envahissement et l'urgence de mettre en place un programme de contrôle à long terme.

Programme triennal proposé

Afin de s'attaquer au problème, l'ARLEQ a élaboré, en collaboration avec la firme Fyto, un programme triennal d'interventions s'étalant de 2025 à 2027. Ce programme prévoit des travaux importants en 2025 (visant à donner un soi-disant « coup de barre » à la prolifération) ainsi que des travaux annuels de moindre envergure par la suite. Tous ces travaux doivent bien entendu être préalablement autorisés par les autorités municipales et provinciales.

Financement du projet

Les travaux effectués à date ont été payés à l'aide de subventions de toutes sortes (municipales et provinciales) et d'une campagne de collecte de fonds auprès des résidents. Ce mode de financement a exigé des efforts considérables de la part de l'ARLEQ et ne suffit plus à la tâche.

Sans délaissier nos demandes de subventions gouvernementales, nous devons maintenant mettre en place un mode financement qui nous permettra d'obtenir les résultats escomptés. À cette fin, un programme de tarification a été élaboré en collaboration avec les Municipalités de St-Hippolyte et Prévost. Ce financement consiste à mettre en place une tarification spéciale de secteur, laquelle serait prélevée par les municipalités au cours des années 2025 à 2027. La durée de la tarification correspond à celle des travaux prévus au plan qui nous a été soumis par la firme Fyto. Les montants de tarification prévus sont de 275 \$ pour les propriétaires riverains (y compris les résidents des îles) et de 135 \$ pour les propriétaires résidant de l'autre côté de la rue bornant le lac.

Sondage par les Municipalités de St-Hippolyte et Prévost

Avant de mettre en place cette tarification les Municipalités se doivent de vous consulter par voie de sondage. La question qui vous sera posée est simple : *Acceptez-vous cette tarification, laquelle doit être consacrée exclusivement à la lutte au myriophylle à épis dans le lac?*

Selon les règles applicables à de tels sondages, un taux de participation minimal de 50% doit être obtenu. De plus, une réponse positive devra être reçue de la part d'au moins 60% des répondants.

Réunion d'information

Afin de vous donner de plus amples détails sur ce qui précède et vous permettre de voter de façon éclairée sur le sondage, l'ARLEQ vous invite à une réunion d'information qui se tiendra le **21 septembre 2024 à 14h au Centre Roger Cabana (2060, ch. des Hauteurs, Saint-Hippolyte)**. Lors de cette réunion, les représentants de l'ARLEQ, de la firme Fyto et des deux Municipalités vous présenteront le projet dans son ensemble ainsi que le fonctionnement du programme de financement. Ils se feront aussi un devoir de répondre à vos questions.

Nous vous attendons en grand nombre à la réunion d'information et vous remercions de l'attention portée à ce projet.



Tom Poitras
Président, ARLEQ (Association des résidents du Lac Écho/Quatorze Îles)